

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 23° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

CONTRATS DE FORMATION

Exercice financier : 2023-2024

Trimestre : 1 – avril, mai, juin 2023

Nom du fournisseur	Montant du contrat	Description de la formation	Date	Lieu (adresse)	Nombre de participantes et de participants
Aucun					

Trimestre : 2 – juillet, août, septembre 2023

Nom du fournisseur	Montant du contrat	Description de la formation	Date	Lieu (adresse)	Nombre de participantes et de participants
Aucun					